

de ces Congrès, il faudrait qu'ils fussent faits dans notre propre langue, dans laquelle nous pourrions plus librement parler de nos choses intimes et nationales, des besoins particuliers dans nos écoles primaires et de mille autres choses encore touchant la bonne instruction de nos enfants. »

Le 20 novembre dernier, à Paris près des Tuileries, on a élevé un monument à Jules Ferry, l'auteur des lois scolaires de 1882 et 1886.

M. Henri Reverdy, dans la Libre Parole de Paris, trace le portrait qui suit de Ferry :

« Jules Ferry se présente à notre jugement sous un double aspect : il fut l'homme de l'enseignement neutre et l'homme de l'expansion coloniale. Et, par une contradiction de sa vie, notre indignation va précisément à ce qu'on glorifie en lui tandis que, si nous avons à retenir quelque chose de son œuvre, c'est justement ce qui causa sa chute.

« L'homme de l'enseignement neutre fut le fondateur du régime scolaire qui a chassé Dieu de l'école, l'auteur de l'article 7 qui déclarait impropre à l'enseignement tout membre d'une Congrégation, l'initiateur des décrets du 29 mars 1880, qui ordonnèrent l'expulsion de toutes les Congrégations non autorisées.

« A nos oreilles retentit toujours la flétrissure que M. de Mun jetait à la face de Ferry dès 1889 :

Pour gagner la faveur du parti radical, pour vous donner une heure de popularité, vous avez volontairement allumé la guerre religieuse : *Vous avez coupé votre pays en deux !*

« Depuis la coupure a été s'élargissant : l'abîme appelle l'abîme ! L'école neutre a engendré l'école athée, qui, à son tour, a donné naissance à l'école antipatriote.

« Jules Ferry, en créant l'école neutre, croyait seulement chasser le Dieu des catholiques, mais avec lui sont sorties la morale qui n'a plus de base, l'autorité qui n'a plus d'appui, la patrie qui ne trouve plus d'esprit de sacrifice. »

Il y a quelques semaines, a été publié un *motu proprio* de Pie X, établissant des lois précises pour écarter le danger du modernisme.

Le *Motu proprio* commence par ces mots : *Sacrorum antistitum*. Il comprend vingt-huit pages, et il est daté du premier septembre.

« Aucun évêque n'ignore, dit le Pape, que la race très perverse des modernistes démasqués par l'encyclique *Pascendi* n'a pas abandonné son dessein de troubler la paix de l'Église. Ils ne cessent pas de faire des recrues secrètement et de répandre le poison de leurs opinions par des livres et publications anonymes ou pseudonymes. »

Les tenants du modernisme prétendent vouloir rajeunir la religion catholique afin de l'adapter aux opinions et aux progrès du siècle. « A ces audaces contre la doctrine évangélique et la tradition ecclésiastique, dit Pie X, ceux qui ont reçu le sacré dépôt de la foi n'opposeront jamais assez de vigilance ni trop de sévérité. »

## DOCUMENTS OFFICIELS

### NOMINATION DES INSPECTEURS GÉNÉRAUX

Il a plu à Son Honneur l'Administrateur de la province, par un ordre en conseil, en date du 5 janvier 1911, de nommer M. Charles Joseph Magnan, professeur de l'École normale, de la cité de Québec, inspecteur général des écoles catholiques de la province.

M. John Campbell Sutherland, de la ville de Richmond, inspecteur général des écoles protestantes de la province.